



MUNICIPALITE
DE
PREVERENGES

1028 Prévèrènges, le 13 novembre 2015

COMMUNICATIONS DES PRINCIPALES DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 7, 14, 28 septembre, 5, 12, 19 et 26 octobre 2015

- **Dispenses d'enquête**
 - travaux de transformations intérieurs, Rue de Lausanne 27,
 - rénovation de la véranda existante, Avenue de la Plage 69,
 - réparation de la couverture du toit, Chemin des Condémines 38,
 - nettoyage et peinture des façades, Chemin de la Fontanne 4,
 - travaux d'entretien, Chemin du Collège 9,
 - installation solaire photovoltaïque, Chemin des Vignes 20.
- **Permis de construire / démolition**
 - aménagement d'un local en laboratoire en préparation de mets, Z.I. Le Trési 9,
 - travaux de réfection et création d'un couvert à voitures, Route de la Gracieuse 4-6,
 - agrandissement d'un balcon, Route d'Yverdon 29,
 - démolition et reconstruction d'une maison, Chemin Neuf 89,
 - démolition et reconstruction d'une véranda, Chemin Neuf 95.

La Municipalité a également :

- **pris acte :**
 - de la statistique de la population au 31.10.2015 : 5'400 habitants résident à Prévèrènges et 94 sont en séjour.
- **décidé :**
 - de désigner M. P.-G. Gay en qualité de vice-président de la Municipalité pour l'année 2015-2016,
 - d'octroyer la bourgeoisie de Prévèrènges à MM. Livio et Daan Carlo Piovano, Mme Mariya et Mlle Nora Giangregorio, Mlle Caterina Piovano, M. Raul Xavier Batista, M. et Mme Danilo et Maria Renon, M. Nicolas Reeners et ses enfants Justine et Romain, Mme Lucia Del Piero-Rosso et M. et Mme Ulrich Paul Max et Irene Lemmin,
 - d'autoriser l'organisation de la Fête de Noël par le Centre de Jeunes Univers 1028 le 11.12.2015,
 - d'autoriser l'organisation d'ateliers « bricolages de Noël » par le Centre de Jeunes Univers 1028,
 - de participer au paiement du loyer de la Halte-Jeux « Pirouette » à raison de Fr. 12'500.00 pour 2015,
 - d'autoriser l'organisation du Carnaval 2016 qui aura lieu le 19.03.2016,
 - de reconnaître l'Association théâtrale de Prévèrènges en qualité de société locale.

- **adjudé les travaux/mandats suivants :**
 - collecteurs – travaux de réfection – entreprises Frutiger, Bussigny et KFS Service de canalisation SA, Payerne,
 - Collège Bâbord et Tribord – matériel informatique – entreprise Alcom Services, Penthalaz,
 - déchetterie – amélioration du parking supérieur et création d'un escalier – entreprises Morigi SA, Bussigny, R. Pella SA, Lausanne et Signal SA, Etagnières,
 - déchetterie – travaux d'amélioration et installation d'une passerelle – entreprises Morigi SA, Bussigny et R. Pella SA, Lausanne,
 - Collège – rénovation de l'appartement de service – entreprise ATA SA, Chêne-Bourg,
 - Collège – achat de mobilier scolaire – entreprise Novex AG, Hochdorf,
 - Collège – étude de circulation et stationnement – Bureau Christe & Gygax, Yverdon,
 - Eclairage de Noël – entreprise Duvoisin-Groux, Bussigny,
 - Collège – pavillons – réfection de la partie vitrée du toit – entreprise Salvatore Grasso Sàrl, Crissier,
 - Collège – ancienne salle de gymnastique – pose de filets de protection – entreprise Alder + Eisenhut AG, Ebnet-Kappel,
 - Av. de Croix-de-Rive – mise à l'enquête des aménagements paysagers, entreprise Atelier du Paysage Sàrl, Lausanne,
 - Salon rose – travaux de rénovation et achat de mobilier – entreprises Immobat Construction SA et Sedorama SA, Bussigny.

LA MUNICIPALITE